

LE FIL CONTINU



Organisme disposant du Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N° 64

16 septembre 2015

Edito

- La Banque Centrale Européenne : quel est son rôle dans la croissance économique de l'UE?.....2
- Actualités économiques.....5
 - Aéronautique.....5
 - PME.....5
 - Tourisme.....5
 - International.....6
- Actualités de l'ADEC-NS.....6

Suite à la crise économique et financière mondiale, les banques centrales américaines et européennes se sont retrouvées confrontées à des situations inédites. Pour faire face à cette situation, elles ont du adapter leurs politiques. La BCE a ainsi développé ces nouvelles mesures tout en respectant son mandat d'intervention.

Ainsi, elle a mis en œuvre de nouveaux programmes afin d'apporter un soutien à la croissance.

A travers cette newsletter, nous évoquerons ces nouveaux programmes qui ont fait l'objet de nombreuses discussions au sein de l'Union Européenne. Nous verrons en quoi les politiques menées par la BCE ont vocation à réduire l'impact de la crise en incitant les banques à accorder davantage de crédits aux ménages et aux entreprises.

L'équipe ADEC-NS

Le saviez-vous?

« Quel pays non-membre de l'Union Européenne a adopté l'euro comme monnaie officielle ? »

Réponse:

[Cliquez ici](#)

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Les politiques non-conventionnelles

Les mesures « non-conventionnelles » sont les mesures prises par les banques centrales dans des circonstances économiques exceptionnelles.

Baisse du taux directeur

Rapidement, la BCE a baissé son taux directeur à 0,5% puis 0,15%. Ce taux permet de fixer le « prix de l'argent » pour les banques privées qui souhaitent obtenir des liquidités de la part de la BCE. Plus ce taux est bas, plus il est facile pour les banques de se refinancer auprès de la BCE. Cela doit inciter les banques à accorder facilement des crédits aux entreprises et aux ménages. De plus, un taux directeur faible doit permettre aux banques de proposer des prêts à taux faibles aux entreprises et aux ménages. Cela doit donc favoriser la croissance.



Malgré cela, les banques privées se sont montrées réticentes à accorder des crédits aux ménages et aux entreprises. En effet, elles ont estimé que trop d'entreprises ou de ménages présentaient des risques d'insolvabilité ou n'étaient pas en mesure de rembourser un éventuel crédit. Suite à cette analyse, les banques privées n'ont donc pas augmenté leur nombre de crédits accordés. La baisse du taux directeur n'a donc pas eu l'effet escompté sur la croissance.

La BCE a voulu contrer ce phénomène en augmentant les liquidités disponibles sur le marché. Elle a observé que de plus en plus de banques privées préféraient déposer leur argent sur leur compte auprès de la BCE au lieu de l'utiliser pour accorder des crédits aux acteurs économiques. La BCE a donc décidé d'agir sur son taux de dépôt.

Baisse du taux de dépôt

Le taux directeur est le taux rémunérateur pour les banques privées qui choisissent de placer leurs liquidités dans les coffres de la BCE.

Pour amplifier les effets de la baisse du taux directeur, la BCE a décidé d'abaisser son taux de dépôt. Le taux de dépôt est toujours inférieur au taux directeur. Suite aux mesures prises par la BCE, le taux directeur était proche de 0. Le taux de dépôt est désormais négatif et il s'agit d'une mesure inédite pour une grande banque centrale. En effet, avec un taux de dépôt négatif,



les banques vont désormais devoir payer afin de stocker leur argent dans les coffres de la BCE. Le but de cette mesure est de pénaliser les banques qui souhaiteraient continuer à stocker leurs liquidités au lieu de les rendre disponibles sur les marchés.

Les banques se retrouvent dans une situation où elles perdent de l'argent en le déposant auprès de la BCE. Il est donc plus avantageux pour elles d'utiliser leur argent en accordant des crédits aux ménages et aux entreprises. La BCE souhaite donc pousser les banques à accorder des crédits afin que les entreprises souhaitant investir puissent le faire. Elle applique ici une politique de relance.

Interventions de la BCE sur les marchés financiers

La BCE ne rachète jamais directement les dettes publiques contractées par les états. Cependant, grâce au programme « Opération Monétaire sur Titres », elle peut les racheter indirectement. En effet, elle les rachète auprès des acteurs privés (banques, assureurs, fonds de pensions, spéculateurs), qui eux, peuvent acheter directement les dettes publiques auprès des états.

La BCE aide ainsi les états les plus endettés. En rachetant ces obligations, la BCE permet une baisse des taux d'intérêt des obligations dans ces états. Ainsi, les Etats auront plus facilement accès aux marchés et pourront donc emprunter plus facilement afin d'investir dans l'économie.

De plus, la BCE a accepté d'assouplir les conditions de prise en garantie lorsqu'une banque privée emprunte auprès de la BCE. Lorsqu'une banque privée souhaite obtenir des liquidités auprès de la BCE, elle doit fournir des garanties de remboursement.

Mettez-vous dans le rôle de la BCE à travers 3 jeux interactifs :

[Top floor](#)

[Economia](#)

[Inflation Island](#)

Face à la difficulté pour les banques européennes de se procurer des titres suffisamment bien notés pour être acceptés par la BCE, elle a décidé d'accepter des obligations de moins bonne qualité en guise de garantie. Cependant, la BCE n'accepte pas toutes les obligations et les plus « pourries » ne sont toujours pas acceptées. Cette mesure a pour effet de faciliter l'accès aux liquidités pour les banques afin de les inciter à accorder des crédits aux ménages et aux entreprises.

Les Garanties de remboursement

Ces garanties sont très souvent des obligations détenues par les banques et qui sont de très bonnes qualités (ex : obligations américaines ou allemandes). Cela signifie que les banques sont sûres d'être remboursées pour ces obligations.

Quelles conséquences pour les européens ?

Comme nous l'avons vu, la BCE souhaite donc faciliter l'accès aux liquidités pour les banques afin que ces dernières puissent accorder davantage de crédits aux entreprises et aux ménages et soutenir ainsi l'investissement et la consommation.

La BCE espère que les acteurs privés mentionnés plus avant utiliseront l'argent de ses rachats pour financer des investissements en accordant plus de crédits aux entreprises et aux ménages. En effet, pour les banques, l'achat d'obligations publiques est moins attractif suite à la baisse de leur taux d'intérêt. De plus, le taux de dépôt auprès de la BCE étant négatif, les banques n'ont pas intérêt à déposer leurs liquidités sur ces comptes car elles perdraient de l'argent. Dès lors, la solution la plus rémunératrice pour les banques consisterait à accorder plus de crédits aux entreprises et aux ménages.

Cette solution permettrait aux entreprises souhaitant investir de pouvoir le faire avec des taux d'intérêt faibles du fait de l'abondance des crédits accordés par les banques. Une relance de l'investissement par les entreprises participerait à la reprise de la croissance en Europe. Du fait de la faiblesse des taux d'intérêt également, les ménages auraient intérêt à solliciter des crédits auprès des banques plutôt que d'épargner. Cela participerait au soutien de la consommation et à la reprise de la croissance.

La BCE a créé le Securities Market Program suite à la crise grecque afin que la BCE puisse continuer à financer les banques grecques quelque soit leur notation sur les marchés.

Vers quelle évolution de la politique financière européenne ?

Ces politiques « non-conventionnelles » ont été critiquées par des économistes et des hommes politiques. Ils estiment que la BCE sort de son mandat en accordant des facilités de financement aux pays européens en crise.

La BCE se défend en arguant qu'elle n'intervient pas directement auprès des Etats mais toujours sur le marché secondaire, c'est à dire auprès d'acteurs privés et non publics. En effet, sans intervenir directement auprès des états, la BCE incite les banques, via un accès facilité aux liquidités, à faciliter un retour de la croissance en soutenant les entreprises et les ménages souhaitant avoir accès aux crédits.

La Réserve Fédérale Américaine (FED) avait pris avant la BCE des mesures non-conventionnelles pour faire face à la crise. Elle avait également facilité l'accès aux liquidités pour les banques afin que ces dernières accordent des crédits aux entreprises et aux ménages, la croissance américaine étant davantage portée par la consommation que la croissance européenne.

Suite à la crise, les banques américaines avaient réduit drastiquement les crédits, mais les mesures non-conventionnelles de la FED les ont incité à recommencer à accorder des crédits. Les ménages américains sont plus enclins à se tourner vers l'emprunt à la consommation que vers l'épargne, contrairement aux ménages européens, ce qui a permis aux mesures prises par la FED d'avoir un impact positif sur la croissance de façon plus rapide.

La croissance américaine est donc repartie à la hausse. Cependant, depuis l'été 2015, la FED s'interroge sur une remontée de son taux directeur et a commencé à diminuer les facilités d'accès aux liquidités pour les banques.

Nous avons vu que les mesures non-conventionnelles prises par la BCE avaient pour but de relancer la croissance. Cependant, les banques n'utilisent pas toujours leurs importantes liquidités pour accorder davantage de crédits aux entreprises et aux ménages. Nous pouvons donc nous interroger sur les nouvelles mesures que pourraient prendre la BCE afin de stimuler la croissance. En effet les mesures non-conventionnelles ont été soumises à de nombreuses critiques à travers l'Union Européenne et il semble peu probable que la BCE puisse à nouveau prendre de telles mesures dans le futur.



Actualités économiques

Aéronautique

Etude: Les compagnies aériennes sont-elles prêtes à révolutionner leur distribution en ligne?

La distribution des « ancillary services » - aussi appelés « ancillaries » ou services ancillaires - est devenu un enjeu majeur dans le secteur de l'aérien, que ce soit pour les compagnies low cost ou les compagnies régulières. Mais ce n'est pas le seul secteur concerné et globalement, la marge de progression dans la vente de ces suppléments par les canaux directs web et mobile reste importante.

[Lire la suite](#) – Déplacements Pros



PME

Quand le capital-investissement pousse les PME à s'internationaliser

Entre 30% et 40% des PME et des ETI françaises sont présentes à l'international, contre 70% à 75% de leurs concurrentes allemandes.

[Lire la suite](#) – La Tribune

Marketing digital : les PME à l'assaut du marché des applications mobiles

Le marché des applications mobiles constitue désormais la véritable priorité digitale des entreprises. Les PME s'y mettent pour faire face à la demande des consommateurs.

[Lire la suite](#) – Les Echos

Tourisme

Repenser l'accueil hôtelier grâce à l'enregistrement mobile

Le déploiement rapide des options d'enregistrement sur mobile en hôtellerie – comme pour le domaine aérien depuis un moment – apporte son lot de nouvelles possibilités en matière de personnalisation de l'accueil.

[Lire la suite](#) – Veille tourisme

Tourisme durable : comment intégrer le tourisme de masse ?

Investir, de manière à préserver les différences, dans des initiatives touristiques locales c'est renforcer l'offre commerciale des entreprises émettrices et contribuer, à fixer les populations dans leurs milieux d'origine.

[Lire la suite](#) - Tour Mag



Actualités économiques

International

Le Maghreb à la croisée des chemins du commerce électronique

La CNUCED estime que le commerce électronique d'entreprise à entreprise (B2B) a dépassé les 15 000 milliards de dollars dans le monde en 2013, ce qui représente 8% du commerce entre entreprises, et que le commerce électronique d'entreprise à consommateur (B2C) a dépassé les 1 200 milliards de dollars dans le monde en 2013.

[Lire la suite](#) – Econostrum

Le Kazakhstan mise sur le transport aérien

L'ancienne république soviétique du Kazakhstan est engagée dans la mutation vers une organisation occidentale de son transport aérien.

[Lire la suite](#) – Aerobuzz

En Mauritanie, une plante nuisible devient source d'énergie

Transformer une nuisance en une ressource énergétique renouvelable : c'est le pari réussi de l'Institut supérieur d'enseignement technologique (ISET) de Rosso en Mauritanie, du parc national du Diawling, et du GRET, ONG française de développement, de valoriser en charbon le *Typha*, cette plante qui envahit le fleuve Sénégal.

[Lire la suite](#) – Le Monde

Actualités de l'ADEC-NS

23 septembre 2015:

Réception à l'Ambassade d'Ouzbékistan à Paris
pour la fête nationale du pays



1er octobre 2015:

Rencontre à l'Ecole des Mines sur le thème de l'intelligence économique, en présence de M. Alain Juillet
Au programme: environnement de l'entreprise et protection des données.

Questionnaire sur la Newsletter

Pour améliorer l'efficacité de nos méthodes de communication et mieux comprendre les besoins de nos membres et de nos lecteurs nous avons réalisé un questionnaire très court et rapide à remplir.

Voici le lien : [questionnaire](#)

Améliorer l'ADEC-NS

Votre participation nous permet de réfléchir à des solutions pour mieux répondre à vos attentes.

***Obligatoire**

À quoi s'occupez-vous ?

- Je ne réponds pas
- Une PME ou start up
- Une grande entreprise
- Un non-répondant
- Je suis auto-entrepreneur

Nom :

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16